

Pas d'accord sur un supplément Corona dans l'entretien du textile (CP 110)

Depuis le début de la crise du coronavirus, les syndicats du secteur de l'entretien du textile (CP 110) demandent un "supplément Corona" tant pour les travailleurs qui ont dû continuer à travailler dans des conditions difficiles que pour ceux qui ont été mis au chômage temporaire.

Après de longues négociations, une "proposition de compromis" a finalement vu le jour. Les employeurs devaient répondre à cette proposition en commission paritaire le 17 juin dernier.

Quels sont les points essentiels ?

- Augmentation temporaire des chèques-repas de 2,55 euros pour la période du 13 mars au 30 avril 2020. Pour les entreprises où le montant maximum de 8 euros est déjà accordé, une compensation nette équivalente peut être prévue.
- Octroi d'un supplément pour chômage temporaire de 2 euros/jour du 13 mars au 30 avril.
- Ce régime est un arrangement unique et ne pourra pas – en ce qui concerne les employeurs – mener à aucune négociation supplémentaire au niveau de l'entreprise.

Malheureusement, aucun accord n'a pu être conclu. Les employeurs ne voulaient pas que d'autres négociations ou initiatives soient prises à ce sujet au niveau de l'entreprise, et ce pour toute l'année 2020. Une exigence que le front commun syndical ne pouvait pas accepter. Cela compromet sans aucun doute sérieusement le futur dialogue social dans le secteur. Les travailleurs de l'entretien du textile méritent d'être respectés et appréciés à leur juste valeur !